

## **Victoire du YES pour le droit à l'avortement en Irlande !**

*La victoire des féministes et de toutes celles et ceux qui ont mené la bataille pour que les femmes puissent librement avorter en Irlande a été annoncée samedi. A plus de 66 % les irlandais-es se sont prononcés-es pour que la pénalisation de l'avortement, et l'amendement qui mettait à égalité la vie de la mère et la vie de l'enfant, soient levés.*

Cette victoire fait suite à des siècles de prohibition imposée notamment par la religion.

Elle permet de rappeler qu'aujourd'hui encore des femmes subissent la répression, la honte, et risquent leurs vies dans de nombreux pays lorsqu'elles avortent ou décident de le faire, parce que l'avortement est interdit, ou qu'il est très strictement encadré et conditionné à des situations très restrictives (Malte, Chypre, Pologne, de nombreux pays du monde..).

Cette expression populaire montre que les choses peuvent changer même là où l'avortement restait tabou.

Par ailleurs la vigilance doit rester de mise et les luttes sont toujours d'actualité, là où des régressions ont été envisagées comme dans l'Etat Espagnol ou en Pologne, et là où les politiques d'austérité budgétaire, notamment appliquées à la santé, restreignent son accès effectif comme c'est le cas dans de nombreux pays européens y compris la France.

**L'Union syndicale Solidaires se félicite de cette victoire et continuera de s'inscrire dans les luttes pour le droit à l'avortement pour que chaque femme puisse avoir le droit à disposer de son corps.**